



SGVC

Schweizerische Gesellschaft der Verfahrens- und ChemieingenieurInnen
Swiss Process and Chemical Engineers

Règlement pour l'attribution du prix de l'innovation SGVC

1. Objectif du prix de l'innovation SGVC

Le prix de l'innovation SGVC (ci-après « le prix ») a pour objectif de récompenser des travaux de bachelor ou de master exceptionnels dans le domaine du génie des procédés, réalisés dans des hautes écoles suisses. Sont compris ici des projets dans les domaines du génie des procédés et du génie chimique ainsi que leurs applications dans la pharmacie, l'industrie alimentaire ou la biotechnologie.

Le prix vise avant tout à récompenser l'innovation et la pensée créative, ainsi que le courage de proposer et de mettre en œuvre de nouvelles idées. Chaque année, un prix est décerné à chaque école ou institution invitée par la SGVC (voir la liste à la fin de ce document).

2. Conditions de participation

Seuls les travaux de bachelor ou de master réalisés depuis la dernière remise des prix par des étudiants inscrits dans l'une des hautes écoles ou institutions invitées par la SGVC (voir liste à la fin du présent document) sont admis à participer. La nationalité des candidats n'a aucune importance. Des travaux individuels aussi bien que collectifs peuvent être soumis.

En participant au concours, les participants acceptent sans réserve les présentes conditions de participation.

3. Organisation

Le prix est décerné sous l'égide de la SGVC ; les universités et instituts invités par celle-ci (voir liste à la fin des présentes conditions de participation) sont autorisés à participer.

Les candidats au prix sont proposés par les enseignants qui ont supervisé leur travail. Ils communiquent les noms des lauréats ainsi qu'une copie du rapport au représentant local de la SGVC (voir liste à la fin du présent document). Celui-ci sélectionne parmi les travaux soumis dans son établissement celui qui recevra le prix. Il transmet ensuite le nom du lauréat au comité de la SGVC pour confirmation.

4. Sélection des candidats pour chaque établissement d'enseignement supérieur

Chaque enseignant travaillant dans l'une des hautes écoles et institutions invitées par la SGVC peut soumettre au concours au maximum un travail de bachelor et un travail de master.

Pour les hautes écoles spécialisées, le prix récompense soit un travail de bachelor, soit un travail de master. Pour les diplômés de l'EPFZ, il doit s'agir obligatoirement d'un travail de master.

5. Examen des candidatures

Un groupe d'experts de la SGVC statue rapidement sur la recevabilité des travaux soumis et s'assure notamment que les thèmes étudiés ont un rapport avec le génie des procédés, leur développement et leur optimisation, ainsi que les opérations unitaires. Les personnes suivantes sont responsables de la validation des candidatures : Andreas Schreiner (président de la SGVC et industrie), Andreas Langer (industrie), Christoph Müller (ETH), et Matthias Rüdert (FH).



SGVC

Schweizerische Gesellschaft der Verfahrens- und ChemieingenieurInnen
Swiss Process and Chemical Engineers

6. Remise des prix

Un montant de 2'000 CHF est attribué à chacun des meilleurs travaux de master (ETH et HES) ; un prix d'un montant de 1'000 CHF est décerné au meilleur travail de bachelor.

Les prix sont généralement remis lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'université concernée. Les lauréats sont également invités à présenter brièvement leur travail lors de l'assemblée générale de la SGVC.

7. Responsabilité des organisateurs

La SGVC se réserve le droit, en toutes circonstances et pour toute raison jugée pertinente, de raccourcir, prolonger, reporter, modifier ou annuler le concours. Elle s'engage à en informer les participants au concours, mais décline par avance toute responsabilité.

8. Interlocuteurs/personnes de contact des établissements d'enseignement supérieur invités

Établissement d'enseignement supérieur	Nom / Prénom	E-mail / Téléphone
EPFL	DRABELLS Marcel	marcel.drabbels@epfl.ch 021 693 30 22
	MARENDAZ Jean-Luc	jean-luc.marendaz@epfl.ch 021 693 98 51
ETHZ	MUELLER Christoph	muelchri@ethz.ch 044 632 34 40
HEIA-FR	DABROS Michal	michal.dabros@hefr.ch 026 429 68 79
HES-SO VS	RÜDT Matthias	matthias.rudt@hevs.ch 058 606 87 12
FHNW	ZOGG Andreas	andreas.zogg@fhnw.ch 061 228 58 25
ZHAW	ECKER Achim	achim.ecker@zhaw.ch 058 934 55 22
HSLU	SZÉKELY Gerhard Stefan	gerhardstefan.szekely@hslu.ch 041 349 32 42